

	<h2 style="color: green; text-decoration: underline;">La convention de formation</h2>	Date de version : 27/05/2013
		Date de diffusion
		Date de mise à jour 27/05/2013



Document obligatoire dans le cadre de :

- conventions pluriannuelles
- CP et PP
- Bilans de compétences
- Actions VAE financées par l'employeur dans le cadre du plan

Convention de formation ou bon de commande Forme du document : original ou copie ou PDF
Le papier en-tête de l'organisme de formation (ou à défaut son cachet commercial mentionnant la raison sociale, l'adresse et le SIREN)
Le numéro de Déclaration d'Activité de l'OF
La mention de l'organisme payeur (<i>FORCO ou OPCA</i>) en cas de subrogation de paiement Ou bien demande de subrogation de paiement (possible pour l'ensemble de ses dossiers pour un groupe)
La mention « Convention » ou « Bon de commande »
L'intitulé de l'action de formation
Le lieu de la formation
La durée (<i>en heures ou en jours</i>)
Les dates de début et de fin de formation
Le montant HT des coûts liés à la réalisation de l'action de formation <u>Si convention pluri-stagiaires, le coût doit être explicite (coût groupe ou coût stagiaire)</u>
L'effectif ou les noms et prénoms des stagiaires
La date et signature de l'entreprise
Le cachet de l'entreprise
Les moyens pédagogiques et d'encadrement
Le dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation des résultats
Les conditions de mise en œuvre
La signature de l'organisme de formation
Le cachet de l'organisme de formation